

ASE – CSE – Médecins - SMS

Comme promis, nous vous tenons informés de la réunion avec l'administration du 14 mai dernier. Lors de l'AG du 7 mai, nous vous avons informés de l'objectif de cette réunion : le niveau 4 de sujétion étant déjà acté pour l'année 2009-2010 (uniquement pour les agents travaillant selon le cycle « social » !), la réunion du 14 mai 2009 n'avait pour but que de préciser le cycle hebdomadaire de travail.

Projet de l'administration pour 2009-2010 :

Pour les agents travaillant selon le cycle dit « social » : travail 1 samedi par mois et maintien du même rythme de travail que cette année (avec trois semaines différentes de travail et utilisation des RTT pour les samedis non travaillés).

Nos propositions :

→ **Tous les agents avec le même cycle de travail** et niveau 4 pour les médecins et les SMS travaillant selon le cycle dit « médical ». L'inégalité de traitement n'est pas acceptable d'autant plus que tous les agents ont pratiquement les mêmes contraintes.

Refus de l'administration avec un argument de pure forme (on ne peut pas modifier maintenant la délibération sur les médecins et les nouveaux SMS embauchés) tout en reconnaissant qu'il s'agit bien d'une inégalité (!)

→ **Uniquement deux semaines de travail différentes :**

- Une semaine par mois avec travail de lundi au samedi matin inclus sans travail mercredi après-midi.
- Le reste des semaines du mois, travail du lundi au vendredi, mercredi après-midi inclus.
- 12 jours de sujétion à prendre comme avant, c'est à dire :
 - 3 jours à prendre obligatoirement pendant les vacances scolaires,
 - 9 jours à prendre indifféremment pendant ou en dehors des vacances scolaires mais pris individuellement sans notion de continuité.
 - Le reste à prendre obligatoirement pendant les périodes des vacances scolaires.

Proposition acceptée. Nous sortons enfin, (mais provisoirement, comme toujours au SAMSS !) du casse tête des semaines différentes.

Nous avons fait part du vote de l'AG avec une faible majorité pour maintenir le travail un samedi par mois et demandé une planification rapide en concertation avec les équipes pour déterminer les samedi à travailler et des garanties d'ouverture des écoles concernées. **A suivre....**

→ Pour les congés et RTT, retour au mode de calcul en fonction de l'année scolaire pour faciliter l'organisation du travail.

Refus de l'administration. A écouter les arguments on se croirait devant une machine infernale, chronogestor, difficilement contrôlable alors qu'il s'agit d'un simple logiciel modifiable.

Accord néanmoins pour revoir la question lors de la prochaine discussion sur le cycle de travail définitif.

Cycle de travail définitif

A partir de septembre 2009, la DASES va procéder à un bilan de l'ARTT dans toutes les sous directions, pour présentation après au CTP de la DASES, le tout en concertation avec la DRH central et les préconisations de l'adjoint au Maire chargée du personnel (voir précédent tract) Dans ce cadre, l'administration proposera une nouvelle négociation sur le cycle de travail définitif.

Quelles seront les propositions ? Niveau 4, niveau 2, niveau 0 ?

On verra le moment venu mais, au vu de l'expérience et de déclarations de la Marie de Paris, restons vigilants !

Suppression des postes d'ASE (11^e, 9/10^e et 16/8^e)

L'administration a confirmé ce projet, inacceptable et totalement contradictoire avec les efforts du personnel pour mener à bien ses missions. Nous avons proposé à tous les syndicats une démarche commune pour le maintien de ces postes auprès du Maire de Paris, de ses adjoints et des Maires des arrondissements concernés. C'est en cours. Nous vous tiendrons informés.

Se syndiquer à la CGT

→ c'est un geste de liberté,

→ c'est choisir d'intervenir efficacement pour faire entendre sa voix,

→ c'est aussi un droit statutaire et constitutionnel.

Je souhaite :

Prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom.....Prénom.....

Service.....TélGrade.....

Adresse personnelle.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens ☐ 3 Rue du Château d'Eau - Paris 10^{ème} ☎01.44.52.77.05. - Fax : 01.44.52.77.29
Ou nous contacter par mail : cgt.syndicat@paris.fr

Site Internet : <http://www.us-cgt-spp.org>